



ANTHÉA CONSEILS

AMÉLIORONS ENSEMBLE

Nos fiches techniques



LA QUALITÉ - QUALIOPi

CERTIFICATION QUALIOPi C'EST QUOI ?

Selon la « *loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel* », les organismes qui dispensent les actions concourant au développement des compétences doivent respecter les exigences du référentiel national qualité pour pouvoir prétendre aux financements publics ou aux fonds mutualisés :

- ✓ *des opérateurs de compétences ;*
- ✓ *des commissions paritaires interprofessionnelles régionales ;*
- ✓ *de l'État, des régions ;*
- ✓ *du Pôle emploi ;*
- ✓ *de l'AGEFIPH (Association pour la gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées).*



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

La certification Qualité « Qualiopi » atteste donc du respect des exigences correspondantes par les dispensateurs de formation.

POURQUOI UNE CERTIFICATION « QUALIOPi » ?

Cette certification, devient obligatoire à compter du 1er janvier 2022. Elle concerne les organismes qui souhaitent que leurs actions concourant au développement des compétences soient éligibles aux financements sur les fonds publics ou mutualisés.

On entend par actions concourant au développement des compétences :

- ✓ *les actions de formation ;*
- ✓ *les bilans de compétences ;*
- ✓ *la validation des acquis de l'expérience (VAE) ;*
- ✓ *la formation par l'apprentissage.*

La certification est délivrée à l'issue d'un audit tierce partie, réalisé par un organisme accrédité par le comité Français d'accréditation (Cofrac). Il s'agit d'évaluer la conformité du processus déployé par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences aux exigences légales et réglementaires. Au-delà, la certification Qualiopi est également une opportunité pour l'organisme pour :

- ✓ *Pérenniser son activité et/ou investir d'autres marchés ;*
- ✓ *Interroger et améliorer l'organisation et les pratiques professionnelles pour accroître la satisfaction des clients et améliorer :*
 - *L'offre de formation, améliorer sa lisibilité, développer son attractivité et ainsi améliorer les ventes ;*
 - *l'organisation des formations pour optimiser et sécuriser les processus correspondants de la conception au suivi des formations ;*
 - *la gestion des apprenants pour mieux prendre en compte leurs besoins et les attentes lors des différentes phases de la formation : l'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation ;*
 - *l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre pour une meilleure efficacité ;*
 - *la qualification, le développement et l'entretien des connaissances et des compétences des formateurs*
 - *l'ancrage de l'établissement dans son environnement professionnel ;*
 - *le processus d'amélioration continue des actions de formations.*
- ✓ *Utiliser une marque de certification comme un facteur de différenciation pour les commanditaires, les bénéficiaires, les financeurs des formations.*





LES RÉSULTATS ATTENDUS :

- ✓ Amélioration des résultats économiques ;
- ✓ réduction des coûts de non qualité ;
- ✓ mobilisation des équipes autour d'un projet commun ;
- ✓ amélioration de l'organisation ;
- ✓ amélioration de la satisfaction des clients ;
- ✓ meilleure maîtrise des risques de non qualité ;
- ✓ amélioration de la performance globale de l'organisme de formation.

COMMENT PROCÉDER ?

- ✓ Définir le champ et le périmètre de certification ;
- ✓ réaliser le diagnostic initial de la situation ;
- ✓ établir le plan d'amélioration de l'offre et des processus de pilotage et d'amélioration ;
- ✓ accompagner le changement du management opérationnel et des pratiques professionnelles ;
- ✓ définir, déployer le système de management pour conduire l'amélioration continue

ANTHÉA CONSEILS À VOS CÔTÉS POUR :

- ✓ Accompagner pour la réalisation et l'accompagnement avant la certification (conseil et formation),
- ✓ Réaliser les audits internes, les audits blancs de pré-certification.

POURQUOI CHOISIR ANTHÉA CONSEILS ?

Avec ANTHÉA CONSEILS, vous bénéficiez de l'expertise de consultants, également auditeurs pour la certification auprès des grands cabinets d'audit, bénéficiant ainsi d'une forte expérience des audits, des secteurs de la formation et du fonctionnement de la certification.

ANTHÉA CONSEILS vous apporte son expertise en matière d'accompagnement, d'audit de formation ou de conseil, en toute indépendance, dans le strict respect du code de déontologie de l'audit.

C'est également un cabinet certifié ISO 9001 : 2015 pour ses activités de conseil, d'audit et de formation QSE et est également certifié Qualiopi.



ANTHÉA CONSEILS

AMÉLIORONS ENSEMBLE

WWW.ANTHÉA-CONSEILS.COM

ANTHÉA CONSEILS

279 chemin de Joutecrôt

69400 ARNAS

+33 (0)6 80 31 16 32

+33 (0)4 74 69 42 65

fbouliteau@anthea-conseils.com



Qualiopi
processus certifié

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION